

“ NOTRE TERRITOIRE
DE PROJETS

2020/2026

Haut-Léon Communauté



Un bout
de Bretagne
intense

“ ÉDITOS ”



Jacques EDERN,
Président

Le renouvellement des instances communautaires implique la co-construction d'un projet politique en se projetant sur cette nouvelle mandature.

L'élaboration collective de la démarche est un outil fédérateur permettant à chacun et à chaque commune d'exprimer sa vision du projet communautaire et de partager le projet commun.

Cette nouvelle Charte de Territoire 2020-2026 «Un bout de Bretagne intense» a comme ambition d'établir la feuille de route de l'action communautaire pour les prochaines années. La démarche a été appréhendée en « Mode Processus » en raison de l'opérationnalité de ce type de démarche.

Elle laisse augurer les projets et les actions envisagées par Haut-Léon Communauté dans sa politique territoriale.

L'objectif est aussi de renforcer et de consolider l'image de Haut-Léon Communauté et de son territoire qui est présentée dans le Vade-Mecum de l'usage communautaire.

Cette charte fera l'objet d'une revoyure fin 2022, point d'étape et de bilan à mi-mandat, qui permettra d'adapter la démarche aux différentes évolutions.

Pour répondre aux enjeux globaux des institutions, cette charte s'inscrit dans la contractualisation des politiques publiques avec les différents partenaires :

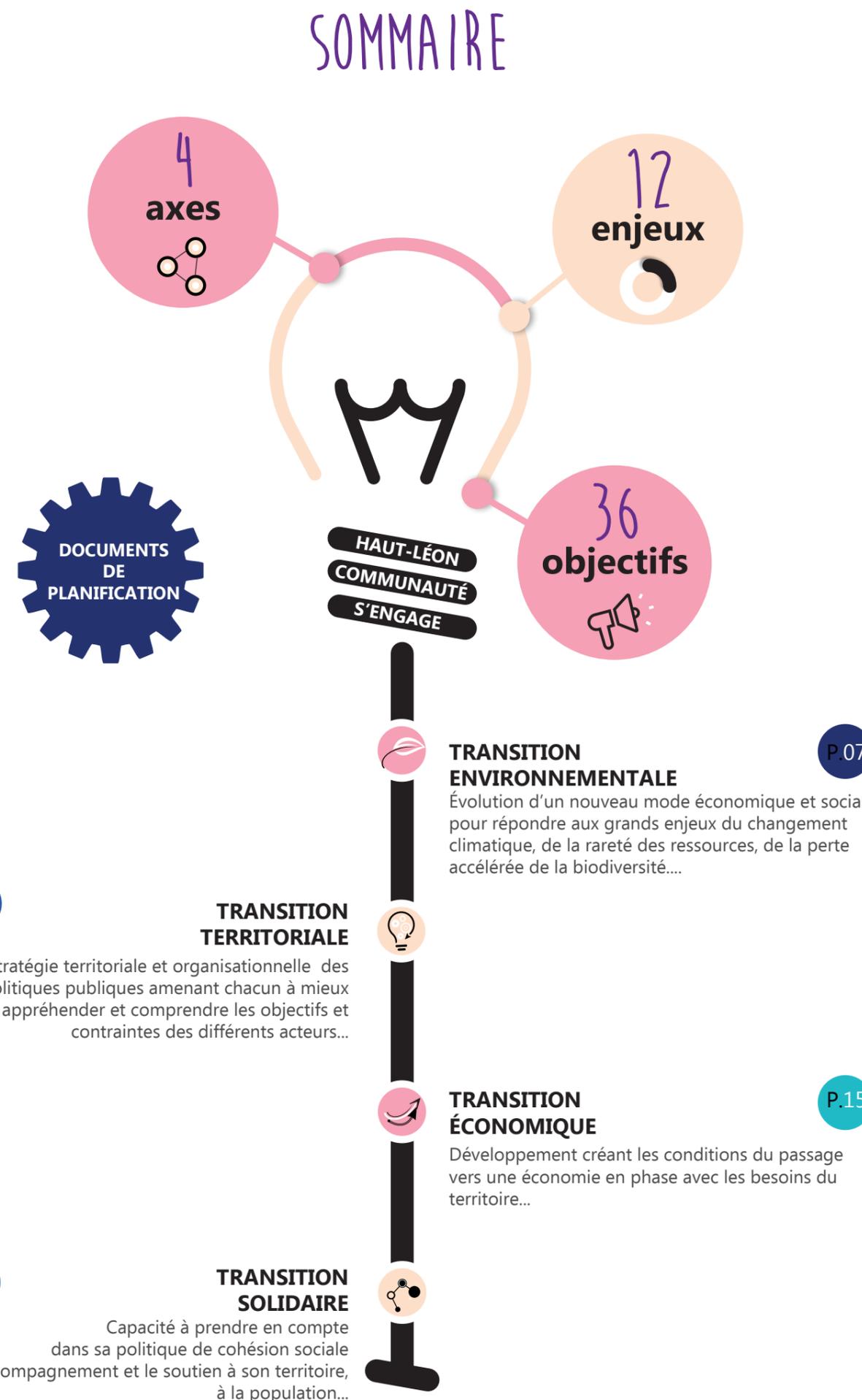
- l'Etat au travers de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), la Dotation des Équipements des Territoires Ruraux (DETR) et le plan de relance actuel ;
- le Conseil Régional de Bretagne avec le Pacte d'Engagement pour la cohésion des territoires ;
- le Conseil Départemental du Finistère qui modifie son contrat de territoire au bénéfice d'accords pour territoire solidaire
- les partenaires sociaux tels que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA)...

Elle doit intégrer les diagnostics partagés dans ses différentes actions identifiées.

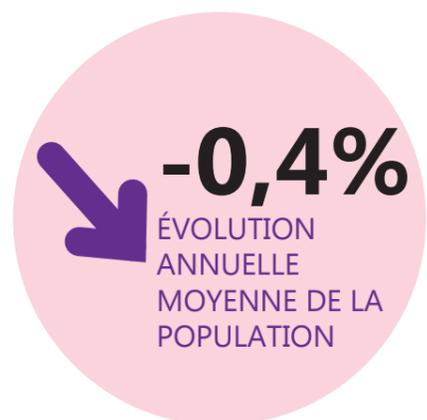
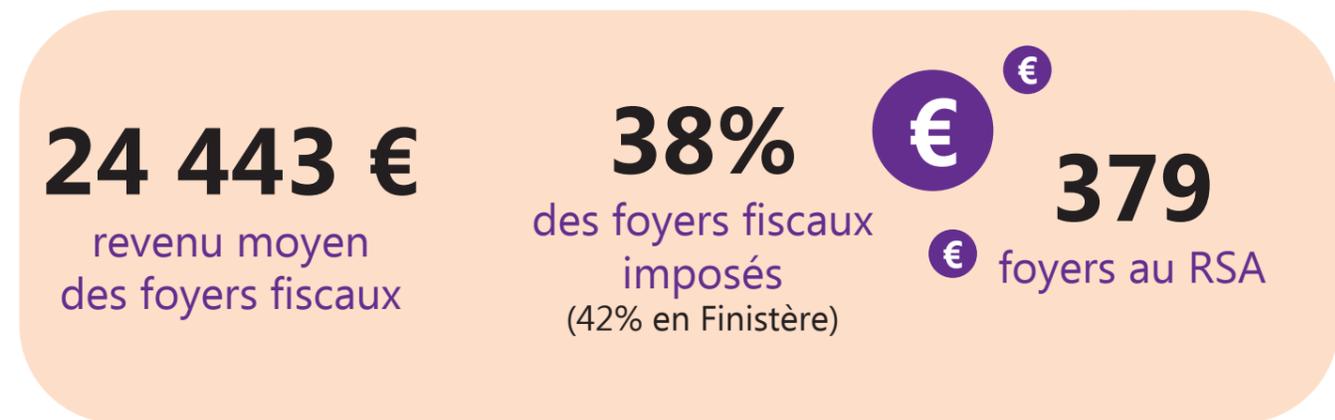
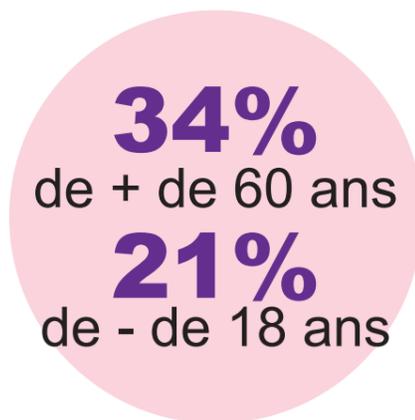
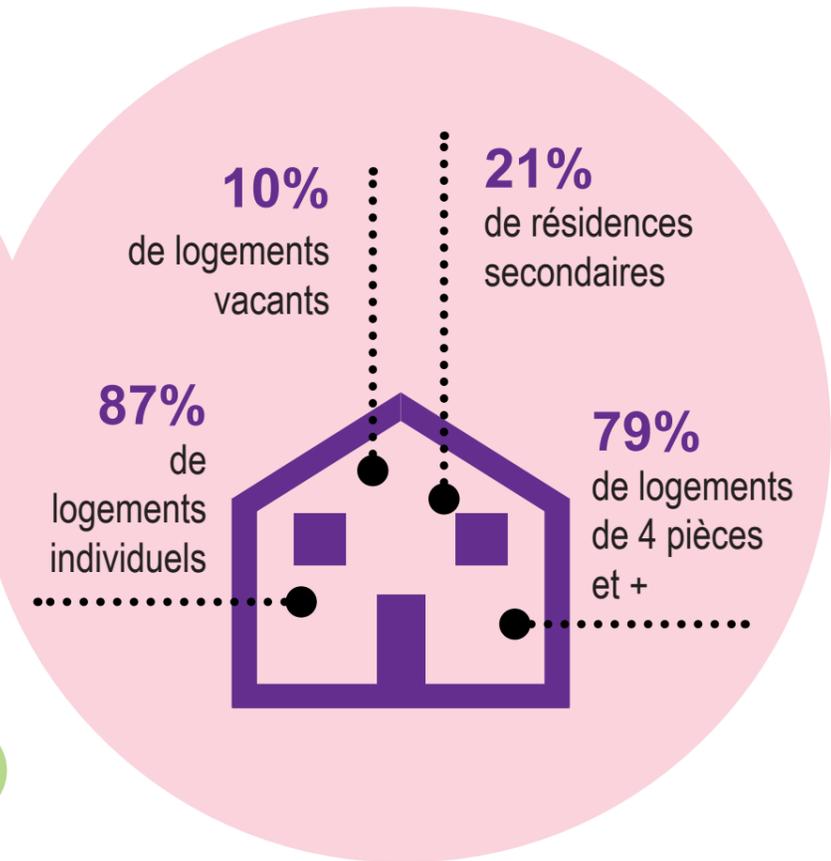
Haut-Léon Communauté se doit d'être aussi capable de répondre à des appels à projets dont les financements peuvent conditionner la réalisation de certaines actions.



Gildas BERNARD,
1^{er} Vice-Président



CHIFFRES CLÉS



CHIFFRES CLÉS



12 187
emplois



71%
D'EMPLOIS
TERTIAIRES



16%
D'EMPLOIS
AGRICOLES

2 « bi-pôles »
concentrant
75 %
des emplois
de Haut-Léon
Communauté

Saint-Pol-de-Léon et Roscoff (58%)
Cléder et Plouescat (17%)

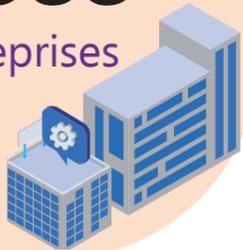


7%
D'EMPLOIS
INDUSTRIELS



5%
D'EMPLOIS
DANS LA
CONSTRUCTION

3 388
entreprises



325
créations
d'entreprise
contre 280
fermetures
en 2018



214
commerces de
proximité

4 378
lits touristiques

8
ports dont le port en eau
profonde de Bloscon
Des activités de pêche
et d'ostréiculture

1 Pôle de
Recherche
« Mer-Végétal-
Santé »



TRANSITION

ENVIRONNEMENTALE

ENJEU

FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



La loi relative à la «Transition énergétique pour la croissance verte» renforce le rôle de la Communauté pour mobiliser son territoire afin de répondre aux défis climatiques et écologiques.

Pour lutter contre le réchauffement climatique, il incombe à Haut-Léon Communauté d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

La prise de conscience de notre impact environnemental doit nous amener à une sobriété et une efficacité énergétiques.

OBJECTIFS

limiter l'utilisation des énergies fossiles

S'il est convenu que «la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas», HLC souhaite limiter le recours aux énergies fossiles en favorisant les énergies renouvelables décarbonées, le bioGNV, l'électrique... et/ou à transférer vers des sources d'énergie moins polluantes.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ mise en place de projets en faveur du photovoltaïque ;
- ✓ réflexion sur une mini station BioGnv-Electrique ;
- ✓ développement d'un parc de véhicules électriques et BioGnv ;
- ✓ étude sur une chaudière bois mutualisée...

Favoriser la rénovation énergétique

L'action communautaire a pour objectif d'impulser une nouvelle dynamique territoriale de la rénovation énergétique mobilisant l'ensemble des échelons de collectivités territoriales et les réseaux professionnels dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ rénovation thermique du bâti communautaire ;
- ✓ accompagnement des particuliers ;
- ✓ dynamique territoriale autour des professionnels et acteurs concernés ;
- ✓ conseils pour la rénovation thermique des petits locaux tertiaires privés...

Tendre vers l'éco-exemplarité

La collectivité s'engage dans une démarche d'éco-exemplarité, non seulement, auprès de la population, mais aussi, par des actions transversales au sein de ses services. Sensibilisation interne aux usages, pratiques éco-responsables, éco-événements, achat public responsable... sont autant d'actions qui contribueront à réduire les consommations énergétiques de manière durable et plus largement à favoriser une efficacité environnementale.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ temps forts de sensibilisation ;
- ✓ éco-événements ;
- ✓ accompagnement et formation des collaborateurs aux éco-gestes ;
- ✓ éco-conception des supports d'information...



PAROLE D'ÉLU

JACQUES PONTU
VICE-PRÉSIDENT

DANS LE CADRE DU P.C.A.E.T., NOUS METTONS EN PLACE DES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES NOTAMMENT DANS NOS CRÈCHES POUR RÉDUIRE LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT TOUT EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS...

ENJEU

PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ



En tant qu'opérateur Natura 2000 «Baie de Goulven - Dunes de Keremma» et co-opérateur pour le site «Baie de Morlaix», la Communauté s'engage pour protéger et restaurer l'état de conservation de la faune et la flore.

Ces actions sont complétées par la médiation et l'éducation à l'environnement de la Maison des Dunes et du Jardin Georges Delaselle ou encore de la démarche de labellisation Ramsar pour la biodiversité.

De multiples actions sont aussi engagées pour la gestion des 330 hectares d'espaces naturels, l'entretien et le balisage de 284 kilomètres de sentiers de randonnée, l'entretien de plus de 50 éléments de petit patrimoine...

OBJECTIFS

Se doter d'un observatoire du «Trait de côte »

Au titre de sa compétence de gestion des submersions marines et de l'érosion côtière, l'observatoire du trait de côte permettra un pilotage efficace des interventions sur le littoral pour sa stabilisation (enrochements, techniques douces...), rechargement de plage en sable, gestion des systèmes d'endiguement...

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ gestion intégrée du trait de côte et définition des systèmes d'endiguements ;
- ✓ mise en œuvre de la compétence submersion marine et prévention des inondations...

Garantir une qualité des eaux de baignade

La Communauté compte 11 communes littorales (103 km de côte) dont certaines bénéficient du classement «Station de Tourisme». Dans le cadre de son Plan Littoral d'Action pour la Gestion des Eaux (PLAGE), HLC souhaite améliorer sa gestion active de la qualité des eaux de baignade de ses 22 plages.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ mise à jour des profils de plage ;
- ✓ amélioration de l'auto-surveillance des eaux de baignade et de sa communication ;
- ✓ analyse du transfert de la compétence «Eau et Assainissement» pour 2026...

Eriger le Jardin Georges Delaselle comme une hétérotopie*

La Communauté souhaite engager d'importantes améliorations, sous maîtrise d'ouvrage déléguée, qui favoriseront de nouveaux usages, de nouvelles orientations dans la gestion du jardin... HLC contribuerait ainsi à transformer ce jardin subtropical insulaire en un lieu engagé axé sur le climat et une résilience optimiste.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ réhabilitation de la « Villa Nast » ;
- ✓ réaménagement de terrasses et belvédères ;
- ✓ valorisation et développement des collections botaniques ;
- ✓ régénération de la barrière boisée anti-vent ;
- ✓ détournement partiel du sentier littoral...

* espaces concrets qui héberge l'imaginaire (Michel Foucault)



ENJEU

TENDRE VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE



TRANSITION TERRITORIALE



Nous devons repenser nos modes de production et de consommation afin de les orienter vers un nouveau modèle économe en ressources naturelles.

Ceci consiste à intégrer la production et la consommation dans une logique circulaire où les déchets deviennent des ressources en se substituant au «Fabriquer-Consommer-Jeter».

Aujourd'hui, les enjeux environnementaux requièrent des objectifs ambitieux qu'il nous faut mettre en œuvre afin, notamment, de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets, mais aussi et surtout de préserver notre environnement.

OBJECTIFS

Favoriser le recyclage des déchets

Le recyclage des emballages ménagers permet d'économiser des matières premières et de diminuer le volume des déchets à incinérer. Les quantités d'ordures ménagères produites chaque année par les ménages ont tendance à baisser alors que les matériaux recyclables sont croissants. Il est nécessaire d'intensifier et de poursuivre encore nos efforts de tri pour augmenter la part des déchets valorisés.

- QUELQUES ACTIONS :
- ✓ adaptation de la communication ;
 - ✓ développement de l'information...

Disposer d'une vision prospective sur les déchets

La Communauté se doit d'adapter son fonctionnement et ses équipements afin de répondre aux normes et à la forte évolution des usagers pour fixer une ligne de conduite en termes de collecte, transport et traitement des déchets. Cette démarche s'inscrit dans la mise en place d'un Plan Communautaire de Prévention et de Gestion des Déchets(PCPGD).

- QUELQUES ACTIONS :
- ✓ mise aux normes et adaptation de déchetteries ;
 - ✓ réhabilitation d'un Centre d'Enfouissement Technique ;
 - ✓ diagnostic organisationnel des moyens pour la collecte insulaire...

Favoriser une éco-citoyenneté

Les professionnels et habitants du territoire bénéficient aujourd'hui d'un service de collecte des déchets adapté. Haut-Léon Communauté veut en outre impulser une véritable stratégie éco-citoyenne et encourager des pratiques responsables.

- QUELQUES ACTIONS :
- ✓ adaptation des modalités d'application de la Redevance Spéciale actuelle afin de responsabiliser les professionnels ;
 - ✓ projet de sensibilisation au tri et programme d'éducation à l'environnement notamment pour les scolaires ;
 - ✓ événementiel autour de semaines thématiques ;
 - ✓ étude sur la mise en place d'une tarification incitative des usagers...



PAROLE D'ÉLU

PATRICK GUEN
VICE-PRÉSIDENT

POUR PRÉSERVER NOTRE RURALITÉ
ET NOTRE CADRE DE VIE,
AFFIRMONS NOTRE VOLONTÉ
D'UNE SOCIÉTÉ ÉCO-RESPONSABLE
EN FAVORISANT L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE



ENJEU

ÉCRIRE ENSEMBLE NOTRE TERRITOIRE



Les 1^{ères} orientations d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) attestent d'atouts et d'opportunités pour imaginer notre futur en lien avec les besoins des habitants.

Notre démarche de «Smart communauté» vise à améliorer la vie des citoyens en leur proposant des services plus efficaces et économiques accompagnés par le déploiement d'une communication innovante.

La Communauté souhaite anticiper la dématérialisation des Autorisations du Droit du Sol avant le 1^{er} janvier 2022, pour la simplification des démarches des pétitionnaires et une optimisation du processus pour les collectivités.

OBJECTIFS

Conduire une économie circulaire du foncier

Le renouvellement des pratiques d'aménagement des territoires et d'occupation de l'espace demande aujourd'hui une approche plus stratégique et davantage de réflexion prospective pour répondre aux évolutions réglementaires et aux enjeux environnementaux, limitant fortement la consommation des espaces naturels et agricoles tendant vers une sobriété et maîtrise foncières.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ diagnostic de l'offre foncière ;
- ✓ nouvelle affectation des friches industrielles, commerciales, agricoles... ;
- ✓ densification des Zones d'Activités ;
- ✓ information et sensibilisation en faveur de la densification urbaine...

Finaliser les outils d'orientations et de planification

Afin de disposer d'une politique territoriale cohérente en matière d'urbanisme et d'aménagement, la Communauté se doit de disposer de documents d'orientation appréhendant la hiérarchisation des normes.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ intensifier la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- ✓ élaboration d'un Règlement Intercommunal de Publicité ;
- ✓ modification du Schéma de Cohérence Territoriale du Léon et réflexion à l'échelle Pays ;
- ✓ Opération Programmée de l'Habitat ;
- ✓ mise en application du Schéma d'Accueil des Gens du Voyage...

Déployer le numérique

La «Smart Communauté» nécessite une stratégie globale d'outils innovants pour la satisfaction des usagers, le renforcement de l'attractivité territoriale et le développement de l'ouverture des données en complément des initiatives communautaires précédentes (sites internet, réseaux sociaux, communication dématérialisée...).

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ Très Haut Débit pour tous ;
- ✓ application mobile d'informations individualisées ;
- ✓ actions collectives numériques ;
- ✓ SIG intercommunautaire ;
- ✓ stratégie d'ouverture des données ;
- ✓ informatisation de l'accès aux déchetteries ;
- ✓ dématérialisation des Autorisations du Droit du Sol ;
- ✓ développer les outils collaboratifs...



PAROLE D'ÉLU

BERNARD FLOCH
VICE-PRÉSIDENT

LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION (PLUi-H, SCOT, SRADDET...) DOIVENT DÉTERMINER LA LIGNE DE CONDUITE DES FUTURS AMÉNAGEMENTS À L'ÉCHELLE DE NOTRE TERRITOIRE ET DE SES BASSINS DE VIE...

ENJEU

S'ENGAGER DANS LES MOBILITÉS



Les mobilités impactent fortement les territoires car elles déterminent l'accès à l'emploi, aux services publics, aux soins, aux équipements touristiques... donc le maintien de la population en espace rural.

L'offre sur notre territoire est jugée insuffisante pour une réelle alternative à la voiture individuelle...

Il est aussi remarqué une faiblesse de l'infrastructure cyclable ainsi qu'un manque de coordination dans les actions et l'ingénierie au service des communes.

OBJECTIFS

Compléter l'offre de «Mobilités»

La loi confie la compétence «Mobilités» aux Communautés sous réserve qu'elles délibèrent avant le 31 mars 2021 ; à défaut, la Région assurerait alors la totalité de cette compétence. Une réflexion est à mener sur une éventuelle prise de compétence. En tout état de cause, la collectivité participe à la sensibilisation auprès des usagers à des modes de déplacements doux.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ évaluation des besoins en Transport A la Demande (TAD) ;
- ✓ promotion des nouveaux transports doux...

Définir une politique active en faveur du vélo

Haut-Léon Communauté achève l'élaboration de son «Schéma Directeur Vélo» avec pour objectif de promouvoir l'usage du vélo en développant notamment un réseau d'itinéraires continus et sécurisés permettant de donner une vraie place aux cyclistes, des actions de communication...

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ maîtrise d'ouvrage hors voirie des aménagements cyclables ;
- ✓ installation de stationnements pour les vélos ;
- ✓ large communication en faveur du vélo ;
- ✓ actions pour favoriser le multi-modal...

Favoriser l'accès aux services

Haut-Léon Communauté intègre la mobilité de façon globale dans ses différents champs de compétences pour favoriser l'accès à ses services et réduire le besoin de se déplacer ; cette prise en compte permet en outre de garantir une égalité et continuité territoriales de son offre de services.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ réflexion sur accessibilité de l'antenne de l'Ecole de Musique et de Danse située à Kerhall ;
- ✓ actions hors les murs de l'Ecole de Musique et de Danse ;
- ✓ analyse des besoins d'accueil du jeune enfant sur l'île de Batz ;
- ✓ optimisation des déplacements (Piscine, Centres de Loisirs, centres nautiques...)

ENJEU

VALORISER LE LÉON'ART DE VIVRE



Destination touristique reconnue pour sa richesse patrimoniale naturelle et architecturale, le territoire nécessite néanmoins une poursuite de son développement en faveur de la solidarité et l'égalité territoriales.

La Communauté dispose d'une image qualitative du bien vivre ensemble, le «Léon'art de vivre», véritable marque de territoire.

Haut-Léon Communauté est aussi une terre d'innovation à la confluence de filières entre terre et mer, répondant à des enjeux actuels et futurs majeurs, tels l'alimentation, la santé, le bien-être, le tourisme...

OBJECTIFS

Assurer le Bien manger pour tous : «Mad in breizh»

Sur le territoire plusieurs structures et organismes ont recours à des prestataires de services extérieurs pour la fourniture de repas... Haut-Léon Communauté souhaite favoriser une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous par les circuits courts avec les producteurs locaux, servir au moins 50 % de produits de qualité et durables dont 20% de bio...

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ étude sur les conditions de création d'une Cuisine Centrale ;
- ✓ éveil à une alimentation saine...

Valoriser l'architecture et le patrimoine

Le territoire bénéficie d'un patrimoine bâti et naturel d'exception. De nombreuses structures interviennent dans cette valorisation, souvent en lien avec une approche touristique. Une clarification s'avère nécessaire sur les modalités d'intervention de la Communauté et de son articulation avec le Pays d'Art et d'Histoire et les communes pour une lisibilité optimale des actions.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ création d'un équipement culturel de proximité pour la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine ;
- ✓ réflexion sur l'intervention communautaire dans le cadre de la valorisation patrimoniale...

Poursuivre une offre de services coordonnée

Haut-Léon Communauté a la volonté de mettre en place une démarche visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire tout particulièrement de la jeunesse et de conforter les bassins de vie.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ création d'une Maison des Familles ;
- ✓ mise en place d'un Conseil Intercommunal de Surveillance et Prévention de la Délinquance ;
- ✓ mise en œuvre des orientations et actions du Contrat Local de Santé ;
- ✓ soutien à la montée en compétences des jeunes par un dispositif transversal de formation ;
- ✓ réflexion sur la mise en place d'un Point Information Jeunesse...



PAROLE D'ÉLU

ERIC PENNEC
VICE-PRÉSIDENT

LES POLITIQUES TERRITORIALES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE DOIVENT ÊTRE INTERROGÉES AFIN DE VEILLER À APPORTER DES RÉPONSES ADAPTÉES DANS LA CONCEPTION, L'ANIMATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES.

TRANSITION ÉCONOMIQUE

ENJEU

DYNAMISER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'innovation des entreprises qui s'imposent aux Communautés...

Pour accompagner les entrepreneurs au niveau local, un réseau de partenaires se mobilise associant le Conseil Régional de Bretagne, les Chambres de Commerce et d'Industrie, des métiers et de l'Agriculture, Initiative Pays de Morlaix, la Technopôle Brest-Iroise, les banques et experts comptables...



OBJECTIFS

Affirmer son développement économique

En tant qu'interlocuteur des entreprises, la Communauté doit faire connaître ses potentiels et ses atouts, rendre lisible son action, animer son territoire, valoriser les savoir-faire locaux, accompagner le développement des entreprises ou les nouvelles implantations.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ élaboration d'un schéma de développement économique ;
- ✓ développement de l'offre immobilière et foncière pour les entreprises ;
- ✓ information et valorisation du territoire...

Renforcer les centralités et accompagner la dynamique du Commerce et de l'Artisanat

La communauté participe à la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs. Elle apporte une aide financière dans le cadre du dispositif «Pass Commerce», propose des conseils individualisés en devanture commerciale, participe à certaines actions partenariales...

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ soutien à l'installation des commerces et artisanat de proximité ;
- ✓ réflexion sur le commerce éphémère ou le commerce à l'essai ;
- ✓ mutualisation des animations commerciales ;
- ✓ lutte contre la vacance commerciale ;
- ✓ implantation de locaux tertiaires dans les commerces disponibles...



Renforcer le Pôle «Mer-Végétal-Santé»

Haut-Léon Communauté s'est engagée dans une démarche d'accueil, d'accompagnement et de développement dans les domaines de la Recherche, la Santé et l'Innovation. Terre à forte tradition agricole, situé au cœur de la ceinture dorée, le territoire concentre aussi une importante activité autour de la production légumière.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ étude de faisabilité sur le devenir du Château du Laber ;
- ✓ accompagnement à la réflexion Blue Valley ;
- ✓ organisation de rencontres régulières avec les acteurs locaux ;
- ✓ réflexion sur des actions en faveur de l'insertion sociale et la formation agricole...



PAROLE D'ÉLU

ERIC LE BOUR
VICE-PRÉSIDENT

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EST LE CHAMP DE COMPÉTENCE LE PLUS CONCURRENTIEL DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE AMENANT LES COMMUNAUTÉS À RENFORCER LEUR OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE POUR L'ACCUEIL ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES.

ENJEU

AFFIRMER LA DESTINATION TOURISTIQUE

Le territoire possède indéniablement des atouts touristiques liés aux qualités paysagères, patrimoniales et maritimes.

Secteur clé du développement économique, le tourisme a un potentiel de diversification pour lequel la Communauté met des moyens importants pour son développement.

Notre stratégie touristique de demain se construit autour de trois piliers stratégiques : la compétitivité du territoire, l'attractivité du territoire et la transversalité de l'action touristique.



OBJECTIFS

Mettre en valeur le potentiel touristique

La destination possède une offre patrimoniale multiple et riche que la Communauté veut mettre en valeur et animer. Notre ambition est multiple : développer la fréquentation des sites culturels et patrimoniaux, stimuler une offre à l'année, donner les clefs de lecture du patrimoine, «actualiser» la culture en utilisant de nouveaux outils de médiations...

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ opération de coaching «marketing» pour rendre les sites de visite plus performants ;
- ✓ médiation des contenus en accompagnant les sites de visite ;
- ✓ mise en place d'un programme de visites innovant ;
- ✓ structuration de l'offre...

Développer la notoriété de la Maison des Dunes

Récemment réhabilitée, la Maison des Dunes est le point d'accueil des visiteurs sur le site des dunes de Keremma, située à l'extrémité ouest du territoire. Porte d'entrée touristique, cet équipement présente des opportunités complémentaires que Haut-Léon Communauté souhaite saisir.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ élaboration d'un plan d'interprétation des dunes de Keremma ;
- ✓ définition d'un plan d'éducation à l'environnement ;
- ✓ développement de nouvelles prestations, de nouveaux jeux de piste...



ENJEU

RENDRE LISIBLE HAUT-LÉON COMMUNAUTÉ



Afin de faire comprendre les enjeux du territoire, la Communauté déploie un ensemble de moyens pour expliquer et rendre compte de l'action communautaire, informer sur ses services publics, valoriser le territoire, renforcer le sentiment d'appartenance...

Cette action intègre également une approche interne en vue de consolider la cohésion des équipes de Haut-Léon Communauté.

OBJECTIFS

Valoriser Haut-Léon Communauté

La stratégie de communication de Haut-Léon Communauté s'accompagne du déploiement de supports de communication internes et externes innovants dont les objectifs sont multiples : satisfaction des usagers, renforcement de l'attractivité territoriale, facteur d'innovation...

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ évolution du magazine communautaire et adaptation de sa distribution ;
- ✓ vulgariser l'institution et donner du sens aux choix politiques et aux évolutions ;
- ✓ développer une stratégie de communication connectée et citoyenne...

Créer une collectivité concernée

La Communauté vise l'amélioration des conditions de travail pour ses agents, facteur de performance globale, d'amélioration du service public et de renforcement d'appartenance à la structure. L'objectif est aussi de valoriser les nouveaux axes issus de la loi «Transformation de la Fonction Publique».

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ réflexion sur la mise en place des 1.607 heures concomitamment au Télétravail ;
- ✓ instauration d'un service minimum de la continuité du service public à la population en cas de grève ;
- ✓ développement d'une politique de Qualité de Vie au Travail ;
- ✓ amélioration du dialogue social par la fusion du Comité Technique et Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail...



Accentuer le marketing territorial

Une étude de Marketing a identifié les menaces et opportunités du territoire et préconisé les démarches à mettre en œuvre.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ participation à des événements nationaux en lien avec les compétences communautaires ;
- ✓ information auprès des scolaires ;
- ✓ démarche d'« Ambassadeurs »...



PAROLE D'ÉLU

BERNARD LE PORS
VICE-PRÉSIDENT

NOTRE LEIMOTIV POUR CETTE NOUVELLE MANDATURE CONSISTERA À EXPLIQUER NOS CHOIX POLITIQUES, À INFORMER SUR L'ACTION DE NOS SERVICES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE, ET INTÉGRER LE FAIT COMMUNAUTAIRE DANS LE PAYSAGE TERRITORIAL.



TRANSITION SOLIDAIRE

ENJEU

GARANTIR UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE



L'une des mesures phares de la loi Notre promulguée le 7 août 2015 est de garantir la cohésion sociale.

Afin d'optimiser et de développer l'offre de service existante, HLC a eu la volonté de faire converger l'ensemble des politiques contractuelles au travers d'une convention de cohésion sociale. C'est ainsi que depuis 2018, la CAF, la MSA et le volet cohésion sociale du CD29 ont conventionné. Ce document favorise l'articulation des orientations déclinées dans le cadre des différents schémas comme le schéma départemental d'accessibilité des services au public (SDAASP).

C'est une préoccupation majeure de notre territoire qui s'illustre concrètement par un véritable maillage des équipements communautaires.

OBJECTIFS

Garantir l'égalité Femmes-Hommes

La Communauté présente, chaque année, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes les hommes préalablement aux discussions sur le budget. Ce rapport comportera désormais les actions engagées et poursuivies ainsi qu'un plan d'actions sur trois années pour réduire les éventuels écarts constatés et appréhender les discriminations, harcèlements...

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ désignation d'un élu référent ;
- ✓ création d'une instance de pilotage ;
- ✓ définition d'indicateurs de suivi ;
- ✓ obtention du Label «Egalité» ;
- ✓ partenariat avec des structures...

Assurer la proximité des services

La Communauté souhaite garantir sur l'ensemble de son territoire un accès facilité aux services pour tous avec un même niveau d'exigence et de qualité. La mise en réseau des acteurs pour l'interconnaissance, l'analyse de pratique, le partage d'information semblent primordiaux.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ analyse des besoins sociaux ;
- ✓ labellisation de la Maison de Services Au Public en «Maison France Services» ;
- ✓ mise en réseau des élus chargés de l'Action Sociale communale ;
- ✓ poursuite de la qualité des services à la population par la création d'un espace forme à la Piscine ;
- ✓ réhabilitation ou adaptation des locaux d'accueils des jeunes enfants ;
- ✓ analyse des besoins de mode de garde d'enfants sur l'île de Batz...

Favoriser l'accès à la culture

Une politique culturelle adaptée est facteur de dynamisme et d'attractivité territoriale.

Un état des lieux a identifié des opportunités dans différents domaines tels que le patrimoine, les spectacles vivants, les enseignements artistiques et pratiques amateurs, les cinémas, l'association vie locale...

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ définition d'un projet culturel communautaire ;
- ✓ intégration des orientations du nouveau schéma départemental des enseignements artistiques ;
- ✓ facilitation de l'accès à la culture pour tous...



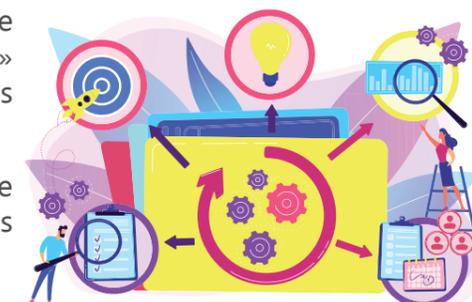
PAROLE D'ÉLUE

ALINE CHEVAUCHER
VICE-PRÉSIDENTE

L'AMÉLIORATION ET LE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS À LA POPULATION PARTICIPENT AU RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS ET PRÉSENTE UN RÉEL INTÉRÊT POUR DE NOUVEAUX ARRIVANTS.

ENJEU

DÉPLOYER UNE EXPERTISE AU SERVICE DU TERRITOIRE



L'élaboration d'un Schéma de Mutualisation intercommunal est une obligation créée par la loi « Réforme des Collectivités Territoriales » du 16 décembre 2010 et qui s'impose à tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

Au sein de Haut-Léon Communauté ce sont 9 services et près de 30 agents qui interviennent pour la Communauté et les communes selon les services.

Elle revêt plusieurs formes de la prestation de services aux services communs et s'adapte aux besoins exprimés par les communes membres afin de soutenir l'ingénierie de projet et favoriser la coopération.

OBJECTIFS

Apporter les compétences à l'échelon communal

La mutualisation des services est une démarche pragmatique qui doit être adaptée. L'objectif est avant tout celui de l'efficacité de l'action publique et de l'optimisation des moyens au service du projet de territoire. La mutualisation permet la spécialisation des agents et limite le risque juridique.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ réflexion sur la mutualisation de l'archivage, la prévention et la sécurité des agents, la surveillance de baignade des plages ;
- ✓ mission d'assistance à maître d'ouvrage pour l'Eau et l'Assainissement ;
- ✓ animation du dispositif «Territoire d'excellence nautique»...

Développer la Lecture Publique

Dans le cadre du schéma de mutualisation «acte II», une étude a été menée en 2017 sur la lecture publique et un projet de schéma territorial de développement de la lecture publique. Par ailleurs, un état des lieux «Culturel» a identifié des besoins et des attentes dans ce domaine. L'objectif est de renforcer le soutien aux médiathèques sans en changer le mode de gestion.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ informatisation (matériel, logiciel, puçage informatique des ouvrages (RFID)...)
- ✓ partage d'une base de données et d'un catalogue ;
- ✓ coordination pour une aide et conseils aux structures ;
- ✓ partage d'expositions itinérantes ;
- ✓ animations...

Renforcer une ingénierie au service du territoire

Les projets de territoire nécessitent de disposer d'une ingénierie au sein de la Communauté. L'action permet de disposer d'un interlocuteur unique pour les démarches, le conseil et la mise en oeuvre des projets de territoire auprès des communes membres, la veille et la mise en place de nouveaux moyens de diffusion des «Appels à Projets», le suivi de l'exécution budgétaire, la formation au mode projet... afin de faire émerger les projets....

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ développement d'une mission de contractualisation d'accompagnement et d'animation de la politique territoriale...

ENJEU

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE FINANCIÈRE DYNAMIQUE

De fortes contraintes pèsent sur les collectivités en ce début de mandat : poursuite de la raréfaction des ressources publiques, conjoncture économique peu favorable, contexte sanitaire, diminution de l'autonomie financière... Les dotations seront réduites et tout porte à croire que l'effort financier attendu des collectivités pourrait s'inscrire dans la durée.

Dans ce contexte de réflexion sur le projet du territoire, le Pacte de Solidarité Territoriale apparaît comme un levier structurant pour poser les bases d'une nouvelle gouvernance financière sur le territoire communautaire.

OBJECTIFS

Moderniser le traitement comptable

La comptabilité publique reconnaît deux acteurs principaux : l'Ordonnateur et le Comptable. Chacun dispose de services mettant en œuvre les procédures amenant à la redondance des contrôles. Le service facturier conduit à une nouvelle répartition des rôles, instituant un centre unique de traitement des factures et rationalisant le processus décisionnel et optimisant l'organisation des services, développement d'un outil de contrôle de gestion interne et d'indicateurs d'évaluation de la politique publique...

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ réflexion sur la mise en place d'un service facturier

Réfléchir aux économies d'échelle

La Communauté se doit d'apporter à son territoire une démarche structurée permettant à chaque collectivité de bénéficier d'une optimisation des coûts d'achats ; ceci s'exerce par la sollicitation des compétences des services communautaires tout particulièrement dans le domaine des marchés publics.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ poursuite du développement des groupements de commande pour la mutualisation des procédures et la réalisation d'économies ;
- ✓ constitution d'un réseau des adjoints aux travaux pour identifier les besoins communs, découvrir de nouvelles technologies, matériaux, échanger sur leur expérience...

Rationaliser les soutiens financiers communautaires

La Communauté est fréquemment sollicitée pour des soutiens financiers. Au titre du principe, d'une part, de Spécialité, elle ne peut intervenir que dans l'exercice de ses compétences statutaires et, d'autre part, d'Exclusivité, une commune et une Communauté ne peuvent intervenir dans le même champ de compétence donc pour la même action.

QUELQUES ACTIONS :

- ✓ mise en place d'une politique financière dynamique par des critères d'octroi des aides ;
- ✓ dégressivité de l'aide financière pour une autonomie financière de la structure ;
- ✓ détermination d'une enveloppe budgétaire annuelle...



PAROLE D'ÉLU

STÉPHANE CLOAREC
VICE-PRÉSIDENT

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE NÉCESSITE DE METTRE EN ADÉQUATION LES RESSOURCES, LES MOYENS ET LES MODALITÉS DE FINANCEMENT QUI MET LA FINANCE AU COEUR DE LA DÉCISION POLITIQUE.

HAUT-LÉON COMMUNAUTÉ S'ENGAGE

AXE
TRANSITION
ENVIRONNEMENTALE

ENJEU
FAVORISER
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

ENJEU
PRÉSERVER ET
VALORISER LA
BIODIVERSITÉ

ENJEU
TENDRE VERS
UNE ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

AXE
TRANSITION
TERRITORIALE

ENJEU
ÉCRIRE
ENSEMBLE NOTRE
TERRITOIRE

ENJEU
S'ENGAGER
DANS LES
MOBILITÉS

ENJEU
VALORISER LE
LÉON'ART DE
VIVRE

AXE
TRANSITION
ÉCONOMIQUE

ENJEU
DYNAMISER
L'ÉCONOMIE DU
TERRITOIRE

ENJEU
AFFIRMER LA
DESTINATION
TOURISTIQUE

ENJEU
RENDRE LISIBLE
HAUT-LÉON
COMMUNAUTÉ

AXE
TRANSITION
SOLIDAIRE

ENJEU
GARANTIR UNE
SOLIDARITÉ
TERRITORIALE

ENJEU
DÉPLOYER UNE
EXPERTISE AU
SERVICE DU
TERRITOIRE

ENJEU
DÉVELOPPER
UNE POLITIQUE
FINANCIÈRE

Directeur de publication

Jacques EDERN, Président

Crédits photos

Good Studio pages 4, 5, 6

Oksana alexdndz - pch.vector / Freepik pages 4, 5
Visual Generation pages 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 20, 21

Designed by Freepik - Artinspiring page 22



Maison de Services Au Public
29, rue des Carmes
29250 Saint-Pol-de-Léon
Tél. : 02 98 69 10 44
www.hautleoncommunaute.bzh
equipe.projets@hlc.bzh



DECouvrez LA CHARTE DE TERRITOIRE EN VIDÉO
SUR WWW.HAUTLEONCOMMUNAUTE.BZH